







BM Technicien supérieur en installations sanitaires et thermiques

BREVET DE MAITRISE (niveau 5)

RNCP N°38051

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le Technicien supérieur en installations sanitaires et thermiques regroupe 2 fonctions cibles : celle du conducteur de travaux / chef d'équipe et celle du chargé d'affaires. Il est chargé d'organiser et de suivre les différents moyens techniques, humains et financiers nécessaires à la réalisation d'un chantier d'installation, de la phase projet jusqu'à la livraison selon les délais et les règles de sécurité. Il négocie et contractualise des prestations avec le maître d'ouvrage et/ou le maître d'œuvre. Il se charge également de l'ensemble des installations revêtant une complexité importante.

OBJECTIFS

- · Etude de la demande du client
- Constitution d'un dossier de réponse à un appel d'offre
- Réalisation de l'étude technique du projet
- · Définition des aspects techniques et financiers du chantier
- Clôture du chantier
- Supervision de la maintenance d'installations
- Analyse, préparation et assemblage des installations
- Positionnement du projet de création d'entreprise
- Gestion d'une entreprise artisanale
- Définition, suivi de l'offre commerciale et conseil à la vente
- Supervision de l'organisation du travail
- Recrutement de salariés et apprentis et organisation du développement des compétences des salariés

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat d'Apprentissage.

https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis (en groupes de 14 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 10 alternances de 7 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations finales se présentent sous forme d'épreuves ponctuelles écrites et orales et de Contrôle Continu.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Etre titulaire d'un BTM Technicien en Systèmes de Génie Climatique et Systèmes Sanitaires (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage » Autres publics : nous consulter.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates: Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff 2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING Responsable des relations jeunes-entreprises 03 89 21 57 44 developpeur@cfa-colmar.com

Secrétariat : 03 89 21 57 40 secretariat@cfa-colmar.com

Site internet: www.cfa-colmar.com



BM Technicien supérieur en installations sanitaires et thermiques

BREVET DE MAITRISE (niveau 5)

RNCP N°38051

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Etude Organisation des Travaux
- Etude Financière
- Etude Technique
- Etude Technique Fluide
- Mise en Service et Maintenance
- Autocad
- Accompagnement Projet

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

MODALITES D'EVALUATION

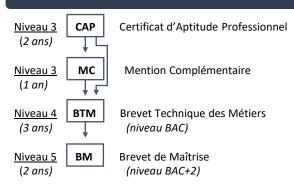
Evaluations formatives:

- -exercices pratiques
- -présentations orales
- -expressions écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une référente des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

FILIERE ENERGIE ET FLUIDE AU CFA MARCEL RUDLOFF



MODULES GENERAUX

- · Entreprenariat.
- Commercialisation.
- Gestion Economique et Financière.
- Gestion Ressources Humaines.
- Maître d'apprentissage.
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais).

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Ateliers aux normes, postes de soudure récents, Pôle Energies et Fluides.
- Salles informatiques, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace de travail numérique (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge et de l'année de formation.
- Aide au permis de 500 € (si 18 ans).
- Aide au premier équipement.

Taux de réussite des 3 dernières années

Données insuffisantes (nouveau diplôme)

Taux de satisfaction global¹

90%

 $^{\rm 1}$: D'après une enquête réalisée en février 2022 auprès de 1077 apprentis

Insertion professionnelle:

https://www.inserjeunes.education.gouv.fr









